

RELEVÉ DE DÉCISION

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2018**

Questions	Décisions
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AOÛT 2018.	Approuvé
SAS HMS ST-LARY (HÔTEL MERCURE) : AVENANT N°2 AU BAIL DU 5 JUN 1987.	Adoptée
CESSION DE BAIL EMPHYTÉOTIQUE - COMMUNE DE SAINT-LARY-SOULAN - S.C.I. VABA / S.C.I. L3G.	Adoptée
B.P. 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 4.	Adoptée
CESSION DE VÉHICULE CHASSE-NEIGE UNIMOG.	Adoptée
REFINANCEMENT PRÊTS THERMES.	Adoptée
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX.	Adoptée
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.	
INFORMATIONS DIVERSES : ⇒ ACTIVITÉ "LES ÂNES DU RIOUMAJOU" ⇒ PERMIS D'AMÉNAGER (TERRAIN ANCIEN CAMPING).	

SAINT-LARY-SOULAN, le 26 septembre 2018



Le Maire,

Jean-Henri MIR